



ANALYSES

MON HISTOIRE depuis 1995

Lettre adressée aux principales obédiences maçonniques restée sans réponses ou même avis poli de réception.

Je suis un profane de bon sens que mes valeurs essentielles d'humanité et de justice n'ont pas rendu angélique au point d'oublier que les actes priment sur les paroles et que leurs cohérences identifient et révèlent leurs auteurs.

C'est donc en tant que citoyen sachant dépasser son propre vécu que je vous propose de prendre connaissance de mon témoignage révélateur générique de bien des injustices quotidiennes dont se rend responsable de facto le réseau franc-maçon. Cette responsabilité ne fait aucun doute aux yeux de plus en plus d'abusés/victimes auxquels répondent l'isolement et la cécité volontaire et méprisante de toutes les obédiences maçonniques. Pas assez symbolique peut être ? Difficilement défendable certainement ! Et pourtant essentiel, car fondamental.

A la manière du pompier qui veut éteindre un feu grandissant avec une sirène assourdissante et un verre d'eau, on a entendu les obédiences vouloir laver plus blanc que blanc. Quelques affaires qui ne parlent que de symboles républicains (milieu politique et marchés publics essentiellement) ou de "dérives affairistes" ont servi de grains à moudre dans les loges et, au plus, apparaissent comme une "gestion de crise" pour la société profane, c'est à dire la société tout court.

Tout se passe comme si le réseau franc-maçon fonctionne hors de ses enceintes à l'opposé de la philosophie dont il revendique officiellement la propriété, quelle que soit la sincérité de la plupart de ses membres, permettant de détruire mécaniquement et concrètement par des méthodes courageusement occultes ce qui est le plus vital dans une société, c'est à dire l'homme honnête et l'honnête homme. Curieuse inversion qui mérite que les profanes s'intéressent à cette bizarre application éthique d'une philosophie évolutive que tout homme raisonnable doit faire sienne.

Hors de mon propos d'envisager un "complot" comme d'autres, passés et présents, l'ont déduit avec une certaine logique, mais qui sert aussi opportunément d'argument au ciment fraternel pour dénier des faits avérés. Cette technique fort éprouvée de la martyrisation est le meilleur moyen pour transformer la victime en ennemi et fuir les responsabilités. Ainsi, ayant la force de l'expérience et du vécu, je veux pointer les mécanismes de manipulations internes et externes que démultiplient mécaniquement tous les réseaux plus ou moins messianiques et qui hélas en font la force, attirant par voie de conséquence en priorité, pervers en mal de pouvoir, manipulateurs et pseudo élitistes. Ceci n'est pas l'exclusive de la franc-maçonnerie même si elle en est une caricature au plus grand détriment de sa pensée philosophique.

Votre site s'annonce comme ouvert aux profanes par la nécessité de porter le message maçon hors de ses enceintes. En tant que profane je ne peux que souscrire à cette initiative tant il est évident que la maçonnerie aurait bénéficié à l'humilité de confronter enfin des pratiques plus que des pensées à celle de profanes durement avertis.

Mon but n'est pas d'emboîter le pas aux multiples témoignages levant le voile sur une multitude de destructions individuelles bien réelles, pour affronter le perpétuel déni, la fuite, les coups tordus et somme toute un ultime enterrement. On peut être profane sans être naïf et en même temps parfaitement lucide. Je prends donc au mot les volontés de ce qui

est somme toute un groupe au sein de l'humanité aussi puissant soit-il. Beaucoup de profanes peuvent porter la lumière sur les consciences obscurcies de la majorité des francs-maçons qui par les effets de la fraternité sont d'impeccables manipulés/manipulateurs potentiels, au grand détriment de leur philosophie.

C'est au pied du mur que le maçon s'évalue dit-on. Les nombreux contacts de victimes que j'ai depuis quelques années et dont la majorité sont loin d'être des excités égocentriques, prétendent qu'il n'y a rien à attendre des velléités médiatiques des obédiences, preuves à l'appui et que le temps est presque venu ou on pourra faire embastiller n'importe quelle victime/témoin de ces agissements, le ruiner par tous les "dysfonctionnements" possibles et le détruire pour le confort de pervers, souvent pathologiques comme l'additif à mon témoignage vous le montrera au mépris de toutes lois ou procédures et sur la base de mensonges et de faux. Il faut avouer que c'est déjà le cas plus souvent qu'on ne le croit comme en atteste le vécu de chacune des victimes qui les exonère de paranoïa (autre habile argument pour éviter les questions embarrassantes).

Je ne suis pas de ceux qui pensent que tout franc-maçon est dépourvu de conscience élémentaire, incapable d'agir en être humain responsable et au-dessus des lois qui s'imposent à tous. Je considère qu'un nombre réel est largement abusé par la notion fraternelle, les ressorts psychologiques de l'initiation et la coupure du vrai monde quelqu'en soit la matrice.

J'aurai donc plaisir à connaître votre réaction concrète et spontanée à ce genre de comportements, tant vis à vis des profanes que surtout des "frères" manipulés. Je vous précise, afin de ne pas perdre de temps dans les suspicions, que je ne suis adepte d'aucunes sectes, religions (j'ai fait annuler mon baptême catholique), partis ou doctrine arrêtée, et que par ailleurs, mon témoignage est étayé de toutes les preuves ne souffrant aucune interprétations ou contestations (bien que je ne mette volontairement pas de noms sur les "intervenants" cités dans mon témoignage, je peux éclairer toute personne avide de recherche, et ce, à titre purement confidentiel).

Mon témoignage synthétique

UN APERCU DE L'UTILISATION D'UN RESEAU "HUMANISTE"

Il est très difficile de témoigner d'une descente aux enfers, sans prendre le risque d'être taxé de paranoïa, quand le scénario relève de la machination diabolique, la perversité en est le moteur et les moyens employés sont mafieux.

Mais il est encore plus difficile de parler de ce qui ne se voit pas, du double langage, de la corruption de l'ombre, d'actions de types sectaires et mafieuses relayées par des membres de réseaux francs-maçons, de véritables programmes conscients de destruction de l'individu.

Pourtant ceci est bien éloigné de l'idée que je me faisais de la franc-maçonnerie et des valeurs fondamentales que j'ai toujours partagées. Le fait que son irruption dans ma vie soit motivée uniquement par l'un de ses membres pour satisfaire aveuglément ses intentions de destruction de ma vie familiale et sociale et surtout l'équilibre et l'avenir de mon fils ne me permet plus de la respecter.

Mon histoire n'a rien à voir avec des conflits d'intérêts économiques, politiques ou financiers qui, à défaut de les justifier, expliqueraient les méthodes employées. Pourtant les moyens mis en œuvre qui perdurent depuis 9 ans sont les mêmes. Je vous en livre quelques exemples.

J'avais créé fin 1989, avec ma compagne et en société de fait, une entreprise financée avec mes seules économies. Cette entreprise est rapidement devenue florissante et bénéficiait d'une excellente réputation qui m'a valu entre autre d'être porté

à l'unanimité et sans en être candidat à la présidence de l'union locale des commerçants et de bénéficier d'une aura sans taches qui débordait largement le cadre local et celui de l'activité professionnelle.

Créateur autodidacte, j'étais concentré sur le développement de l'activité et ne me méfiais pas. En 1995, je m'aperçois que les bénéfices nets dégagés depuis le début de l'activité sont conséquents (largement supérieur à 1MF hors rémunération) et ont été entièrement empochés par ma compagne. Je lui fais la remarque de la disproportion avec mon seul SMIG qui sert d'ailleurs aux dépenses communes. Après avoir fuit la question avec dédain et nié la réalité, la réaction ne tarde pas.

Application de la **méthode d'isolement des pervers: "Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage"**. Deux mois après, elle s'éclipse un week-end pour faire vivre sa stratégie sur fond de séduction réciproque auprès de l'un de mes clients qui pourrait presque être son père et qui **est apparemment fortement gradé dans la franc-maçonnerie** (je l'ai appris plus tard). **J'ai aussi compris qu'il intriguait depuis quelques temps comme il en a la réputation. Dès lors, tout va être fait, sans que je puisse m'en apercevoir ni l'éviter, pour ruiner ma vie avec acharnement.**

Au bout de quelques mois, fin 1996, devant la situation malsaine de la relation incongrue entre ma compagne et son opportun pygmalion qui réside à 100kms, mais aussi épuisé par sa froideur, son mépris et ses obsessions malades, je comprends que **j'ai été délibérément utilisé financièrement, professionnellement et affectivement**. Comme ma compagne trahie son désir de quitter la région, je propose donc de m'occuper seul de l'entreprise qui repose essentiellement sur mes épaules et qui est ma réussite après bien des galères. Je lui propose aussi de partager pour un temps les futurs bénéfices, sachant que cet argument lui sera sensible. Cette proposition plus qu'avantageuse est d'abord acceptée (accord écrit sur la transformation de la société de fait en SARL) puis très rapidement fait place à **mon exclusion physique de l'entreprise**.

Faute de trouver un point faible, la machination va créer deux contentieux principaux et un impossible détournement de fonds dans le seul but de salir ma réputation et de détruire ma vie. Une fois de plus sans aucun intérêt ni cohérence.

S'y ajoutent les **humiliations**, les **mensonges**, les **rumeurs**, les **déstabilisations**, les **corruptions** et **la manipulation des collaborateurs de l'entreprise**, les **dégradations de véhicule**, les **intimidations directes et indirectes**, la **volonté exprimée de me pousser au suicide** (stupidité, mais aussi avec des intentions meurtrières propres aux pervers et harceleurs), les **lettres anonymes sans cohérence**, etc....

Tout ceci nourri par **les manipulations surnoisées, les trahisons perverses et les mensonges que j'ai découverts venant de ma propre mère** qui les développait **dans mon dos et à mon insu** depuis... l'enfance et qu'elle a **insufflés dans les liens qu'elle entretient avec des membres de la franc-maçonnerie**. Ceci m'a d'ailleurs permis d'identifier que la pathologie perverse-manipulatrice maternelle que je prenais jusque là comme les effets d'une importante névrose liée à la relation ambiguë et malsaine avec son père et à une noire mystique sectaire basée sur des "*contacts avec les frères de l'espace*" (sic), se doublait d'une véritable aversion cachée pour ma personne depuis ma naissance prenant la forme d'une sorte de [syndrome de Munchausen par procuration](#) appliqué à la destruction sociale et non physique (je ne compte plus les découvertes que je fais périodiquement des mensonges et des dévalorisations qu'elle a instillés très tôt et sans que je n'en sache rien auprès de mes profs, de mes amis puis ensuite de mes milieux professionnels et sociaux).

Ainsi, est organisée une **opération mafieuse avec relais actif du tribunal de commerce, des avocats, des avoués, de la Cour d'Appel, du Tribunal de Grande Instance**, etc.....

La première action porte sur mon rôle de gérant de la SCI familiale propriétaire de l'immeuble où est installée l'entreprise. Le capital de cette SCI est détenu à parts égales entre ma compagne et moi-même. C'est elle qui en tient évidemment la comptabilité, comme celle de l'entreprise.

Je me rends compte que les seuls revenus de la SCI (loyers de l'entreprise) ne sont pas acquittés et que les charges sont réglées essentiellement par le compte commun alimenté par mes faibles revenus.

Je suis obligé d'avoir recours à un huissier pour obtenir ce paiement afin de faire face aux charges de la SCI que je ne peux acquitter. Mais un référé abouti sans aucun motif au séquestre de la somme entre les mains ... de l'avocat de ma compagne. Mon propre avocat s'était arrangé avec la partie adverse !

Je fais appel. **Deux courriers de l'avoué sont subtilisés au facteur** (j'ai une attestation du receveur). Ils m'informent que la Cour d'Appel fixe le délai de conclusions à un mois au lieu de 4 (une telle démarche n'est possible qu'à la demande d'un avocat ! - la partie adverse n'ayant pas encore constitué d'avocat !). Faute de conclusions l'appel tombe. Heureusement un troisième courrier me parviendra 9 jours avant la date limite.

Je porte plainte avec déposition à la Gendarmerie et preuves, mais je n'aurais aucune information pas plus directement (4 relances auprès du Procureur) que par mes avocats successifs.

Mon avocat ne rédige aucune conclusions malgré ses affirmations. Je les rédige donc moi-même et les adresse 2 jours avant la date limite à la Cour. J'obtiendrais mollement gain de cause ... mais trop tard.

Après avoir organisé mon impossibilité à gérer, une action est engagée pour me retirer la gérance au motif que... ..j'en suis incapable !

Simultanément, ma compagne qui n'était pas gérante de la SCI, tente de **céder l'entreprise de manière occulte en sous-louant sans bail les locaux à une autre entreprise portant un nom similaire.** C'est par les inscriptions au greffe du Tribunal de Commerce que j'ai débusqué cette malversation. J'ai établi que **les différents intervenants étaient tous liés à la franc-maçonnerie (probablement une faction dominante de celle-ci).**

Pour obtenir la trésorerie indispensable à la SCI, je loue le deuxième étage de l'immeuble, mais 15 jours plus tard le locataire est victime d'une intervention brutale de l'amant de ma compagne qui lui signifie «qu'il n'avait pas à louer cet appartement». Dans les trois jours qui suivent j'apprends que mon avocat est aussi intervenu auprès du locataire pour lui faire comprendre que j'étais ... "un escroc" et qu'il n'avait pas à payer de loyer. Le locataire ne paiera jamais.

Le Tribunal prononcera la dissolution de la SCI et nommera un liquidateur qui ne fera jamais rentrer les créances, pas plus que la trésorerie séquestrée, vendra l'immeuble, et ne répondra à aucune de mes lettres. **Mes avocats successifs (4 au total) seront complices et ne feront rien.** Je n'ai touché aucun centime de la vente de l'immeuble (acquis 400.000 Frs).

La deuxième action se nourrit de la première. En l'absence de volonté de régler simplement la situation, et asséché financièrement, je suis obligé de récupérer au moins mon apport initial à la création de l'entreprise auprès du Tribunal de Commerce.

Mon second avocat ne présente pas la preuve incontestable des fonds engagés (reçu notarial). Ainsi le Tribunal de Commerce rejette ma demande, me condamne aux dépens et **affirme que je "tente de tromper sa religion".** Je fais appel de ce jugement.

J'adresse à l'avocat et à l'avoué une note de 16 pages accompagnée de 36 pièces prouvant juridiquement et concrètement l'existence de la société de fait et la légitimité de ma demande.

La veille de la date limite du dépôt de conclusions mon avocat fini par me contacter (malgré de nombreux rappels à conclure et à me communiquer les conclusions avant dépôt). J'ai heureusement un fax à disposition et lui demande de me communiquer ses conclusions. Je m'aperçois que ces dernières ne font absolument pas état des éléments donnés et abondent dans le sens de la partie adverse. Le dépôt limite étant pour le lendemain, je le somme immédiatement par lettre, téléphone et fax de reprendre ses écrits et de déposer la totalité des pièces. **Pour empêcher une réponse à ses mensonges, la partie adverse conclue systématiquement le jour même** et, s'agissant de la mise en état, j'ai tout lieu de penser que mes défenseurs ne s'opposeront pas à **une Ordonnance de Clôture me privant des arguments favorables**.

Rien n'est effectué. L'absence des pièces essentielles permet à la partie adverse d'entretenir la confusion. Dans le désarroi, je saisis le bâtonnier. Celui-ci fait mine de ne pas comprendre (3 lettres de relance sans effets). Puis **je saisis un nouvel avocat qui m'est recommandé et qui a immédiatement conscience des malversations. Il s'engage à rédiger des conclusions additionnelles et me demande quelques pièces complémentaires que je lui remets rapidement. Il ne fera rien et fuira rapidement mes appels**.

J'adresse en désespoir de cause une lettre et le dossier complet au magistrat qui me répond qu'il appartient de transmettre les pièces par l'intermédiaire de mon avoué.

Mon 3ème avocat cyniquement va même jusqu'à me rappeler par courrier lent et antidaté, qu'il faut conclure et qu'à défaut de réponse de ma part.... par retour de courrier, il considérera qu'il est dessaisi de l'affaire. Il ne répondra pas à mes demandes d'explications pas plus que sur sa présence à l'audience. **C'est une tactique grossière qui n'a pour but que de me priver de défense et laisser la partie adverse libre d'obtenir ce qu'elle cherche sur la seule base de mensonges**.

Je réussis tout de même à obtenir de l'avoué le dépôt de mes pièces et des conclusions que je rédige moi-même (avec le risque de la nullité de forme) et j'adresse au magistrat une lettre demandant un report puisque mon avocat n'assurera manifestement pas ma défense. J'invoque sans succès l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. L'audience est maintenue.

Je saisis 4 jours avant cette audience un 4ème avocat à Paris sur les conseils d'un franc-maçon connu d'une amie. Il me rassure devant la limpidité du dossier et me fait part de son estime pour mes valeurs. Sa **demande de report justifiée n'aura pas d'écho ni d'explication**. Il écrit également à mon avocat précédent et n'obtient aucune réponse me dit-il. A l'audience en compagnie d'un témoin je constate que **l'affaire vient alors qu'il n'y a plus de personne dans la salle**, un seul magistrat reste, les deux autres se retirent. Mon avoué met mielleusement en avant la qualité de mes conclusions et précise que l'affaire porte simplement sur la reconnaissance de la société de fait dont je rapporte les preuves évidentes. Le magistrat relève que la partie adverse ne répond pas à l'argument de la société de fait et avance des affirmations sans objet ni preuves.

La veille du rendu annoncé de la décision, la Cour me déboute et augmente les dépens. **Son arrêt est basé sur une procédure non conforme à la réalité, permettant au même magistrat que celui qui avait rendu l'arrêt pour le séquestre de la SCI d'agir seul**.

Mon avocat convient que la décision n'est même pas fondée en droit et qu'elle serait cassée inévitablement par la Cour de Cassation, mais **me précise qu'étant donné "que mon ex-concubine est perverse et son ami a le bras long", il n'envisage pas de poursuivre**. Tout ceci devant témoin. Face à cette fuite et pour que les choses soient claires, je lui

demande par courrier s'il est franc-maçon, et donc humaniste sensible à l'injustice, il me répondra "qu'il ne répond pas à une question saugrenue". La perche tendue à l'humaniste qui par ailleurs avait très bien relevé mes valeurs a été dédaignée !. Je ne pourrais remonter le fil de la machination et de la manipulation et m'arrêterai à la seule responsabilité de la franc-maçonnerie.

Je décide donc de me pourvoir seul en demandant l'aide juridictionnelle et en étayant ma demande de moyens de droits imparables. Celle-ci m'est refusée sans motif, si ce n'est ... qu'il n'y a pas lieu à cassation.

Ceci ne reflète qu'une partie des méthodes utilisées, disproportionnées avec l'enjeu, si enjeu il y a.

A titre d'exemple, une plainte a été déposée contre moi en 1997 par mon ex-compagne pour détournement de fonds (un chèque d'une cliente à mon ordre n'ayant rien à voir avec l'activité professionnelle et ne correspondant à aucune facture!) et le vol de mon propre appareil photo. Mon avocate, à l'évidence certaine de la suite de l'action pénale qu'elle pourrait cependant arrêter immédiatement en faisant valoir l'inconsistance et l'inanité de l'argument auprès de sa consœur adverse, me déconseille de tenter de l'éviter au motif qu'à l'audience je pourrais me justifier (!).

Sentant la manipulation, je réponds à la convocation de la Gendarmerie locale par une déposition claire qui démontre l'aspect grotesque et inconsistant de la plainte et je conclus avec dérision pour désamorcer la manœuvre que les 1.000 francs litigieux et l'appareil photo sont à la disposition de ma compagne si elle estime qu'ils lui reviennent. **Le gendarme qui prend ma déposition a du mal à cacher son sentiment sur cette cabale orchestrée et m'exprime sa sympathie pour mes valeurs.**

Le Procureur ne peut que nommer un médiateur judiciaire à la convocation duquel ma compagne ne se rend d'ailleurs pas (!) et à qui je réitère les propos de ma déposition. Je n'aurais bien entendu **aucune nouvelle de la suite donnée**. Cette action ne reposant sur rien (inversement des rôles) **n'avait pour but que l'existence d'un dépôt de plainte contre moi pour détournement de fonds et vol afin qu'il étaye, via les renseignements généraux et le réseau franc-maçon, une «réputation» qui me salie et qui, habilement distillée, ferme toutes les portes sociales sans limite de temps.**

J'ajoute pour compléter que j'ai subi (et subi encore) :

- les **agressions physiques**, sans aucuns motifs directs, **avec menaces de mort et affirmation d'impunité** de la part du mentor de mon ex compagne et ce **en présence de mon fils**.
- les plaintes qui n'aboutissent jamais,
- les visites de boîte aux lettres avec vol de courrier,
- **les serrures changées m'interdisant l'accès à l'entreprise,**
- **les écoutes téléphoniques,**
- la détérioration de mon véhicule, son déplacement fréquent à 10 ou 20 mètres de son parking,
- **les "erreurs" administratives répétitives et toujours pénalisantes (les fameux "dysfonctionnements"),**
- **les contacts pour trouver un emploi qui s'interrompent sans raison,**
- les acceptations suivies immédiatement de refus sans motifs à des demandes de formations universitaires,
- la disparition "sélective" et sans explications de mes coordonnées dans des fichiers professionnels,
- **la diffusion ciblée de mensonges inventant un "état de faiblesses psychologiques" et "plusieurs tentatives de suicide"(?!).** Bien entendu **radicalement faux et incohérents avec ma force de caractère**. Ces mensonges absolus distillés par tous les pervers sont redoutables, d'abord parce que je n'en ai difficilement connaissance qu'une fois le mal fait et car c'est bien la dernière des choses que l'on pourrait imaginer être dites sur soi quand on a prouvé sa force morale et son équilibre et que l'on est au quotidien animé par le dynamisme constructeur. De plus, j'ai pu identifier sans aucun doute que **ceux qui ont initiés cette monstrueuse rumeur sont justement des individus qui ont bénéficié**

de ma force à un moment ou un autre. Quand à ceux qui la diffusent en prenant garde que je ne puisse le savoir, ce sont invariablement des faibles, des laches ou des incapables avérés. Je constate que **cette rumeur est la plus diabolique et la plus efficace**, notamment dans ma recherche d'emploi qui n'aboutit pas généralement de ce seul fait. Ce n'est pas un hasard !

- **la manipulation de proches,**
- **la rumeur imbécile de mon appartenance à l'extrême droite** alors qu'aucun de mes actes n'a jamais été accompli sans passer au filtre des conséquences humanistes. Mes écrits et mes paroles attestent d'ailleurs d'une constante volonté de désamorcer tous les fascismes.
- **le "retour" d'information émanant des renseignements généraux faisant mention que je ne suis "pas recommandable",**
 - un temps **la négation violente et absurde de ma paternité par la directrice de l'école de mon fils.**
 - le **refus du Juge des enfants** (arrangé à mon insu par les avocats) **de diligenter une enquête sociale sur l'environnement affectif et l'état psychologique de mon fils (parfaitement visible)** quand celui-ci avait 4 ans et venait d'être déplacé à 100kms de ses repères, arraché du jour au lendemain à sa "nounou" avec laquelle il avait tissé des liens essentiels et plongé dans un univers totalement destabilisant (**interdiction de contacts téléphonique avec moi, confiscation de mes courriers, etc...**).
- **la situation absurde de mon fils que sa mère considère comme un instrument social et un vecteur de peur pour moi et qui vit dans un environnement pervers dont il souffre à tous points de vue** et dont les conséquences sont d'ailleurs clairement perçues par ses professeurs (tristesse, angoisse, repli sur lui-même, etc...).

Au final **l'entreprise en plein développement n'existe plus**, ma compagne a quitté la région, avec les bénéfices de l'entreprise (tout en ayant organisé un court temps son insolvabilité), pour **s'installer tous frais payés à proximité de son mentor**. Mon fils qui ne comprend pas pourquoi sa mère le contraint à cette situation, lui ment la plupart du temps, ne ressent aucune affectivité minimum de sa part **et souffre de l'absence d'une vie familiale affective normale que je peux lui offrir**. Sans parler de **ma volonté qui compense de moins en moins les "déprimés" qui me rongent à petit feu**.

Aujourd'hui, je dors la plupart du temps "les yeux ouverts", **constamment inquiet pour mon fils qui ne cesse de me demander quand il viendra vivre avec moi, financièrement exsangue, obligé de prendre des précautions dans toutes mes démarches, anticipant sur les "peaux de bananes" invariablement disposées sur mon chemin**.

Ces situations ne s'arrêtent pas. **Elles ont toujours un but double, empêcher toute activité et créer un climat de peur**. Les pervers ne s'arrêtent que quand leur victime est morte. S'enchaînent donc sans fin le harcèlement, l'acharnement, les manipulations, tant que leur proie n'est pas froide. Dans mon cas, connaissant bien cette mécanique pour avoir vécu avec la mère de mon fils, elles sont rendues possibles par **des individus manipulés et liés entre-eux** qui manipulent à leur tour ceux qui se croient libres et honnêtes. De plus, je suis convaincu qu'**ils ne s'acharnent pas contre n'importe qui quand ils créent les conditions pour les affaiblir**.

La méthode est simple. Manier le double langage tout en fuyant l'échange et inverser les rôles (le voleur devient volé tandis que le volé devient voleur). Manipuler des réseaux pour rendre muet la victime et faire valider par des institutions des décisions qui serviront à étayer d'autres scénarios de plus en plus destructeurs.

La perversité, la froideur, l'appât maléfique du gain, la manipulation et l'absence d'instinct maternel de mon ex-compagne m'ont été maintes fois confirmés par des tiers objectifs qui ont eu à faire avec elle (collègues, nourrice, huissier). La duplicité, l'incompétence et les pulsions non cachées de harcèlement sexuel de son protecteur m'ont été rapportés par de nombreux tiers dont certains très autorisés (employeur, voisins, commerçants, syndicaliste conseiller prud'homme).

On s'attendrait à ce que ces comportements à fort danger social suffisent pour que des "combattants" de l'humanisme soient les premiers à ne pas relayer et matérialiser ces pathologies destructrices à défaut de se manifester aux côtés de ceux qui justement portent réellement les valeurs humanistes.

C'est tout le contraire. **Les conséquences de ces deux comportements connus sont, en toutes connaissances de cause, décuplés par le simple fait de la protection, mais surtout de la complicité volontaire et l'absence de scrupules de certains membres de réseaux occultes et la passivité complice des autres.**

Pourquoi ?

La fuite face aux interrogations et aux incohérences qui sont soumises calmement à certains de ses membres atteste d'un courage au point zéro, sans parler le plus souvent de l'absence totale de réaction et d'émotion, quand ce n'est pas le doute hautain.

Et qu'on ne me parle pas "d'affaire privée" quand une escouade d'individus qui ne vous connaissent pas tracent votre avenir à visage couvert, consciemment ou inconsciemment, sans aucuns scrupules pour donner corps aux mensonges et fabriquer des contentieux qui ne devraient pas naître.

Je n'ai d'ailleurs pas trouvé un seul de ces "intervenants" qui n'ait été conscient du "gâchis" organisé de ma vie comme de la situation néfaste que subit mon fils et l'environnement dans lequel il est maintenu. Le minimum aurait été d'en tenir compte pour lui laisser une chance de grandir normalement à mes côtés comme il me le demande depuis des années. Connaissant sa mère, je sais qu'elle aurait rapidement compris ne pas pouvoir utiliser "la carte" que constitue son fils. Je suis aussi certain qu'il y aurait eu une petite chance pour faire naître un peu de sincérité affective dans son rôle de mère pour le plus grand bien de Pierre .

La simple neutralité aurait suffi à couper court aux délires pervers au regard de la pure réalité. Si je ne peux abandonner les valeurs qui sont les miennes, j'ai cessé de penser qu'elles puissent être représentées, ne serait-ce que symboliquement, par ceux qui en font profession, jusqu'à preuve concrète du contraire.

Il est clair à travers mon témoignage (et manifestement beaucoup d'autres) que ces réseaux sont utilisés, le cynisme en prime, pour **éliminer un humaniste et détruire l'équilibre affectif d'un enfant sans défense** au profit de pervers cannibales qui représentent de plus en plus leur image dans la société.

Alors:

- **vrai visage ?**
- **armée de soldats aveugles ?**
- **manipulateurs-manipulés ?**
- **franche imbécillité ?**
- **infiltration de secte non identifiée qui se sert de frères naïfs ?**
- **suicide collectif ?**

ou

- **simplement usurpateurs ?**

Sans nul doute un cocktail de tout cela !

Si la franc-maçonnerie a affiché une vocation légitime à "éclairer" les profanes notamment par la libre pensée, le respect de l'autre, l'humanisme et une certaine éthique, **aujourd'hui ce sont essentiellement des profanes qui portent haut ces**

valeurs et qui sont **confrontés aux coups tordus** de ce qui n'apparaît plus pour l'essentiel que comme **un instrument à fabriquer injustices et malheurs**. Les très rares francs-maçons qui y voient clairs sont impuissants à endiguer le système et ne peuvent que compatir.

Après avoir fait longtemps crédit et attendu une prise de conscience de la réalité, la question se pose du but réel poursuivi par ces réseaux dit humanistes qui justifierait l'entretien et la protection (ou l'utilisation) de vrais pervers, harceleurs patentés et autres malades psychotiques au mépris de toutes les règles, procédures et lois de la République, sans parler de l'esprit et de la morale humaine fondamentale.

DERNIERS EPISODES *rédigés au moment des faits*

Un comportement pathologique qui se révèle physiquement!

En prenant mon fils à 16h00 le 18 mars 2005 sur le trottoir devant la maison de sa mère, celui-ci m'a dit qu'elle venait de lui interdire de prendre son vélo alors qu'elle avait précédemment affirmé ne pas s'y opposer dès lors qu'il faisait encore jour au retour du dimanche à 19h00, comme nous le faisons avant l'hiver. Comme elle s'éclipse toujours quand je prends mon fils tous les quinze jours, et devant son abatement, j'ai voulu connaître uniquement (et pour lui) en me gardant bien d'engager une polémique, les raisons pour lesquelles elle avait changé d'avis (j'étais moi-même venu en vélo comme convenu avec mon fils) et lui ai demandé de l'appeler ce qu'il a fait en sonnant. J'ai vu alors apparaître "l'ami" de sa mère, le visage agressif et méprisant. Interloqué par cette présence à laquelle je ne m'attendais pas et cette **attitude de quasi zombie**, j'ai gardé mon sang froid et demandé naturellement à voir sa mère pour connaître les raisons pour lesquelles il était privé de son vélo. Je n'avais pas fini ma phrase que cet individu (je ne trouve pas d'autres mots pour qualifier l'attitude) s'est **rué vers moi violemment et m'a frappé à coups de poings notamment au visage**. Mon fils s'est interposé en criant "ne touche pas à mon père" et en le repoussant pendant que je me reculais pour éviter cette **attaque hystérique**. Son poing n'a fait que toucher sans dommage ma mâchoire. Il est revenu à l'assaut que j'ai encore évité en me reculant. La mère de mon fils est alors apparue, visiblement consciente du danger de cette attitude et a tenté de l'empêcher de me frapper, clairement par pur souci de ne pas commettre de fautes puisque je ne répondais ni aux coups ni aux paroles. J'ai distinctement entendu "**laissez moi faire, je ne risque rien**" (!).

Par au moins trois fois il s'est de nouveau précipité vers moi en hurlant menaces directes et claires ("**je finirai par avoir ta peau**", "**je vais te détruire**") et injures ("**pauvre minable**", "**merde**", "**larve**", "**arrêtes de nous emmerder**" (?), etc...). Deux fois au moins il est tombé, emporté par son élan et son poids sans que ses coups m'atteignent.

Il a alors empoigné mon vélo sur lequel j'avais commencé à installer le sac de Pierre et l'a projeté avec force au sol en criant "Regarde Pierre ce qu'est ton père" pendant que la mère de mon fils, agressive, m'affirmait avec mépris et comme une menace dérisoire et incohérente que "je traumatise Pierre" (!?!). Je me souviens que mon fils a réagi avec force en lui disant "arrête, moi j'ai vu ce que vous avez fait à mon père" puis "pourquoi je peux pas prendre mon vélo". Je crois me souvenir qu'elle lui a répondu que son vélo n'était plus là et n'a pas voulu lui dire où il était. Un voisin étant sorti de chez lui et mon ex compagne ayant pu isoler son ami nous avons réussi à partir. J'ai échangé quelques mots avec le voisin qui avait parfaitement vu une partie de la scène et qui ne comprenait pas ce comportement. J'avoue que par peur et par nécessité de quitter rapidement l'endroit je ne lui ai pas demandé plus que de confirmer qu'il avait été témoin. J'ose espérer qu'il pourra si le besoin se présente confirmer la stricte réalité de ce qu'il a vu et entendu.

Très choqué par cette agression physique (maintenant à bout, j'ai décidé de confier mon vécu à un spécialiste), j'ai pris sur moi de n'en rien montré à mon fils qui avait ramassé mes lunettes arrachées par l'agresseur. Nous sommes rentrés à

ped chez moi et **j'ai tout fait pour que mon fils ne perde ni confiance en lui ni ne s'enferme dans le traumatisme**. Il m'a fait des confidences, comme un peu libéré par ce qu'il avait vu et vécu.

A ce propos, sur son état psychologique, je livre, sans commentaire le compte-rendu le concernant du conseil de classe du premier trimestre que m'a fait parvenir à ma demande une représentante:

"Bonjour j'ai représenté les parents d'élèves au conseil de classe de Pierre et voici ce qui a été dit sur votre fils: "resultats convenables, semble très réservé, très timide, il n'ose pas lever la main. Il lui faut du temps. élève un peu fragile en français."

Va t'on comprendre que j'ai à faire à des pervers destructeurs qui grâce à l'art de la manipulation, réussissent à corrompre les institutions et à faire illusion ?

La destruction sociale, morale et physique qui marque les objectifs dont j'ai démontré la stratégie sans être entendu ni soutenu et surtout sans pouvoir la stopper, est pourtant évidente dans les faits.

Ces attitudes injustifiables par mon comportement ou par un intérêt avouable, montrent la pathologie profonde à l'origine des manipulations en filigrane des actions que j'ai subies antérieurement et qui ne s'arrêtent pas.

Je pense à mon fils, à sa construction et à ses attentes normales, non par fragilité affective, mais parce que je connais sa mère. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas demandé de diminution légitime de la pension alimentaire, que je fais les voyages sur Toulouse tous les quinze jours, que j'ai acquis et entretiens mon appartement uniquement pour son accueil, que je favorise le plus d'épanouissement et d'autonomie possibles notamment pendant les vacances par une vie familiale normale et avec les moyens que j'ai. Voilà 8 ans que je l'accompagne et que je réduits les dégâts inévitables.

La dernière manipulation en date pour me détruire

La chute de la SCI dont j'ai raconté en résumé le parcours et dont j'avais fait une croix sur le règlement est réapparue en janvier 2004 par une convocation du liquidateur à la clôture de la procédure et au versement du montant restant de mes parts (13.500 euros). J'avais en son temps, pour couper cours à cette machination, proposer en vain une négociation avantageuse pour mon ex compagne tout en passant par pertes et profits les frais personnels engagés pour l'immeuble (environ 50.000Frs avec les procédures) que le blocage abusif de la trésorerie empêchait d'honorer. J'ai donc accueilli comme un signe la promesse de cette somme compte tenu de ma situation. Par pur souci d'en finir à minima avec cette affaire crée de toutes pièces je n'ai pas demandé au liquidateur de tenir compte de ces frais engagés.

J'ai donc donné mon quitus. Ne voyant pas venir le règlement au bout d'un mois et demi et flairant une fois de plus une entourloupe destinée à me spolier, j'ai relancé le liquidateur qui m'a fait savoir qu'une saisie-attribution avait été délivrée par mon ex compagne et qu'il attendait la notification de non recours, **laquelle saisie ne m'a pas été signifiée !** (la procédure veut que la saisie soit signifiée à la partie adverse puis notifiée au liquidateur).

Ce "dysfonctionnement", à l'évidence volontaire, **fait partie des "actions" perverses dont le but est uniquement la destruction. L'aspect mafieux est évident.**

Rompu à ce genre de coup tordu à base de corruption et de forfaiture complice, et compte tenu du fait que la manipulation avait été montée après s'être assuré de mon impossibilité théorique à me défendre, j'ai saisi un avocat par ailleurs conseiller général qui n'a pas eu de peine à obtenir du mandataire et en moins de cinq jours l'envoi du chèque me revenant. Ma réaction qui n'était pas attendue et l'existence de faux en écriture publique et de procédures irrégulières ont suffi à ce que les uns et les autres ne tergiversent pas et se débarrassent le plus rapidement possible de la "patate chaude" pour ne

pas être inquiété individuellement. Le mandataire fera même un nouveau faux antidaté pour "régulariser" sa gestion de l'affaire et permettre l'envoi du chèque. J'ai ainsi pu obtenir les quelques milliers d'euros indispensable à ma survie au prix d'une stratégie digne de la gestion d'un contentieux international avec la mafia.

Car **la vraie raison de cette magouille** était de **me priver des moyens financiers qui me permettraient de continuer à voir mon fils** (2200kms /mois, pension, accueil). La demande sous une motivation falacieuse de la production de mon avis d'imposition exigé 4 mois auparavant, avec obligation (!) de passer par un avocat (donc des frais imposés !) n'était qu'**un prétexte pour vérifier les moyens financiers pour me défendre**. Ma demande de réciprocité est évidemment demeurée sans réponse. Ce que mon ex compagne et son ami-mentor-amant n'ont pu obtenir quand elle m'a dit plusieurs fois "**je veux que tu te suicides**", elle l'obtient par l'assassinat indirect grâce à la manipulation de mes moyens de défense. **La mécanique typique des pervers qui consiste à faire naître l'espoir et l'anéantir aussitôt est abondamment illustrée.**

Mon éviction de l'entreprise commune que j'avais financée, installée, assise et développée, l'exploitation de mon travail, le vol de mes investissements, ma spoliation, la destruction de mon aura publique et la condamnation de mon avenir social et professionnel ne suffisent pas. L'acharnement a d'autres raisons que les spécialistes du harcèlement et des pervers expliquent très bien. Mais **il a surtout d'autres moyens qui lui permettent seuls d'exister. Ces moyens, complices volontaires, sont les réseaux francs-maçonniques sans lesquels de telles pathologies ne pourraient avoir d'effet hors de la relation.**

Paul-Vincent PAQUET - © Novembre 2006

LesChroniques.net - *Tous droits commerciaux réservés*

Copie et diffusion autorisées (et recommandées) dans le cadre privé avec mention de l'auteur et du site

Webmasters: *Ce texte peut être repris sur votre site à la seule condition de contacter leschroniques.net*

Adresse du lien

<http://www.psychoactu.org/documents/munchausen.htm>